

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

2025 / 00651

**EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS
DE LA VILLE D'ALÈS**

Direction Juridique & Prévention
Tél : 04 30 38 02 02
Réf : CR/IS/SG/FB/MC/2025. 034A

Objet : Exécution d'office des travaux de mise en sécurité – immeuble sis 3 rue Robespierre - 30100 Alès, parcelle cadastrée n°AC0328

Le maire de la ville d'Alès,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2213-24,

Vu le Code pénal,

Vu l'arrêté municipal n°2025-00598 du 15 juillet 2025 portant sécurité publique - interdiction d'accès à l'intérieur de l'habitation sise 3 rue Robespierre - 30100 Alès, parcelle cadastrée n°AC0328,

Considérant que l'arrêté municipal n°2025-00598 du 15 juillet 2025 susvisé prescrit la réalisation des travaux suivants :

- assurer la fermeture efficiente de l'ensemble de l'habitation.

Considérant que les mesures de publicité de l'arrêté municipal n°2025-00598 du 15 juillet 2025 susvisé ont été entièrement mises en œuvre le 15 juillet 2025,

Considérant qu'aucun commencement de travaux n'a été engagé au 3 rue Robespierre - 30100 Alès, parcelle cadastrée n°AC0328,

Considérant qu'il convient, eu égard à ce qui précède, de procéder à l'exécution d'office des mesures susmentionnées, afin de mettre fin au danger de l'immeuble sis 3 rue Robespierre - 30100 Alès, parcelle cadastrée n°AC0328,

ARRÊTE

ARTICLE 1 :

La commune procédera à l'exécution d'office, en lieu et place du propriétaire, des mesures prescrites, à savoir la fermeture efficiente de l'ensemble de l'habitation.

ARTICLE 2 :

Ces travaux seront réalisés en régie ou confiés à des prestataires qualifiés et commenceront dans les meilleurs délais.

ARTICLE 3 :

Le présent arrêté fera l'objet d'une notification à la propriétaire, d'une publicité sur le site internet de la ville d'Alès pendant 2 mois et d'un affichage sur la façade de l'immeuble.

ARTICLE 4 :

Monsieur le directeur général de la ville d'Alès et Monsieur le receveur municipal sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.



Alès, le

01 AOUT 2025

Le Maire

Christophe RIVENQ